



Laon, le 11 septembre 2013

Communiqué de presse

Le 9 septembre 2013 le ministre de l'intérieur a rendu public auprès des organisations syndicales son projet de mener une expérimentation de réforme du réseau des sous-préfectures en menant du 1^{er} janvier 2014 au 1^{er} janvier 2015 une réorganisation des 17 sous-préfectures situées dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle d'ici le 1^{er} janvier 2015.

Pourtant, lors du dernier Comité interministériel de modernisation de l'administration publique (CIMAP), le premier ministre n'avait pas décidé, bouleversant ainsi le travail du ministre de l'intérieur. Désormais, il apparaît clairement que celui-ci souhaite coûte que coûte modifier la carte des préfectures et des sous-préfectures.

La décision prise aujourd'hui pour ces trois départements peut désormais en préfigurer pour d'autres, demain.

La CGT n'est pas dupe de la méthode que recouvre cette première étape de réorganisation de la carte administrative des arrondissements territoriaux, pas dupe d'une décision qui éloignera les usagers d'une prestation de proximité, en faisant passer la cartographie des sous-préfectures, sous prétexte qu'elle n'a pas été modifiée depuis 1926, comme totalement obsolète et désuète.

En ouvrant la voie à des possibilités de fusion, des redécoupages d'arrondissements ou encore des regroupements de services infra-départementaux au sein de Maisons de l'Etat, l'annonce faite par le ministère de l'intérieur traduit ce que la CGT dénonce avec force : la poursuite de la dislocation du maillage territorial de la France. Et partant, un lien social qui ne cesse d'être distendu, alors même que les services publics de proximité constituent un point d'ancrage pour les populations les plus en difficulté.

En effet, les dégâts produits ces dernières années par la suppression des services publics de proximité (bureaux de Poste, Trésoreries), tout comme la réforme de la carte judiciaire, ont éloigné les citoyens de leur bien commun – le Service Public - rompant ainsi l'égalité d'accès et de traitement des usagers. Est-ce cela que le ministre de l'intérieur veut construire ? Une administration qui répond seulement à des logiques financières et qui tient pour peu la possibilité pour tout citoyen d'être administré quelles que soient ses ressources financières et ses possibilités de déplacement dans les diverses administrations ?

Si la CGT est la première à appeler de ses vœux une véritable modernisation des services publics qui bénéficie aux usagers comme aux fonctionnaires, il est clair que la réforme des sous-préfectures annoncée ce jour ne répond en rien à de telles attentes, car cette réforme est simplement conduite par la seule logique financière. Sinon, quel est le sens de cette réorganisation ? Quelle autre logique soutend-elle ?

En l'attente d'éléments plus convaincants de la part du ministère sur le sens et le bien-fondé du projet, la CGT tient à informer les citoyens des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle du risque de dégradation pour eux d'un égal accès aux services publics qu'une telle réforme produirait.